



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION  
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

# Communiqué de presse

Paris, le 30 mars 2020

## Veille de l'Office parlementaire scientifique sur l'épidémie de coronavirus

Les députés et sénateurs membres de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ont fait vendredi matin 27 mars, à l'occasion d'une réunion « virtuelle », un point sur la situation de l'épidémie de coronavirus qui, commencée fin 2019 en Chine, touche à présent l'ensemble du globe.

Après avoir pris connaissance des derniers chiffres et tendances constatés en France, ils ont examiné les différentes orientations prises par la recherche pour faire face à cette épidémie. Quatre axes font l'objet de travaux scientifiques : la connaissance du virus lui-même, les tests de dépistage, les traitements, la mise au point d'un vaccin. Ils doivent être menés simultanément et activement.

La mobilisation des chercheurs, qui doit être saluée, est d'autant plus nécessaire que tous les scientifiques s'accordent à dire que les projections pour les jours, semaines et mois à venir restent très difficiles à établir.

L'Office se félicite qu'il soit fait appel aux chercheurs et à la science pour éclairer la décision publique tout en rappelant que celle-ci relève des autorités politiques.

L'Office suivra attentivement le déroulement de l'épidémie. La gestion publique fera l'objet de travaux de contrôle des commissions et missions d'information au sein des assemblées, et l'Office concentrera ses travaux sur la dimension sanitaire de la crise et sur la prise en compte de la recherche, de la science et des technologies pour contribuer à sa résolution. Plusieurs notes sur ces thèmes seront mises en ligne sur les pages de l'Office et actualisées en fonction de l'évolution de la situation (liens avec sites AN et Sénat).

L'Office souligne que certains de ses travaux antérieurs sur les pandémies avaient bien anticipé la situation de crise telle qu'elle se déroule actuellement et que certaines de ses recommandations d'alors restent toujours valables :

- *Le risque épidémique*, rapport de Jean-Pierre Door, député, et Marie-Christine Blandin, sénatrice, mai 2005 Assemblée nationale n° 2327 (XII<sup>e</sup> législature), Sénat n° 332 (2004-2005)
- *Mutation des virus et gestion des pandémies*, rapport des mêmes auteurs, juin 2010, Assemblée nationale n° 2654 (XIII<sup>e</sup> législature), Sénat n° 581 (2009-2010)

*L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques est présidé par Gérard Longuet, sénateur (Meuse – Les Républicains) ; son premier vice-président est Cédric Villani, député (Essonne – La République en Marche)*

**Pour tout renseignement, contacter :**

[presse@senat.fr](mailto:presse@senat.fr) – Tél. 01 42 34 25 13

[opekst-contact@assemblee-nationale.fr](mailto:opekst-contact@assemblee-nationale.fr) – Tél. 01 40 63 26 86